



## RÈGLES DE PARTICIPATION ET DE FONCTIONNEMENT D'UNE ACTIVITÉ DE TIRAGE FONDATION DE L'ÉCOLE LES MÉLÈZES

<b>TITULAIRE</b>	Fondation de l'école Les Mèlèzes  Numéro de licence : 921
<b>TIRAGE</b>	Type de tirage : Billets à prix fixe Nombre de billets mis en vente : 800 billets (numéros : 001 à 800) Prix de vente de chaque billet : 35\$ Endroit où les billets seront vendus : École Les Mèlèzes au : 393, rue de Lanaudière, Joliette, Qc, J6E 3L9 Heure du tirage : 16h00 L'ordre des prix sera donné du plus petit au plus grand en valeur (ex : 50\$ à 1175\$) Date de vente des billets : 27 avril 2023
<b>PRIX</b>	La valeur des prix à distribuer s'élève à : <b><u>20 197\$</u></b>  Description sommaire de chaque prix et leur valeur au détail <b>(Voir feuille en annexe)</b>
<b>RÉCLAMATION DES PRIX</b>	La réclamation des prix se fera lors du tirage du 8 juin 2023 à 16h. Les prix seront remis en main propre aux gagnants dans la cour de l'école Les Mèlèzes.  Les prix non réclamés seront conservés à la réception de l'école Les Mèlèzes. Les gagnants auront jusqu'au 29 septembre 2023 à 16h afin de venir récupérer leur prix.